

Compte Rendu de la Réunion Thématique n°1 "Le Respect de la Nature et du Vivant"

Introduction du Maire

Le Maire a ouvert la réunion en rappelant son importance, notamment après la première réunion de mobilisation. Il a souligné que cette première réunion thématique était axée sur "Le respect de la nature et du vivant". Le Maire a brièvement rappelé la démarche "Le Croissy d'Après" en tant que moyen de réinterroger et redessiner la cité de demain. Il a rappelé les six thèmes de la démarche, ainsi que la prochaine réunion sur les énergies renouvelables.

Le Maire a mis en avant la place et le rôle essentiels de la nature dans la stratégie d'adaptation de la ville. Il a précisé que le plan présenté nécessitait des améliorations et que les actions proposées étaient ouvertes à des améliorations, et que si certaines d'entre elles ne plaisaient pas, elles pourraient être supprimées.

Intervention du Grand Témoin, Mathilde Loury (Ingénieure Agronome à l'Office Français de la Biodiversité)

Mathilde Loury a ensuite pris la parole en tant qu'ambassadrice Croissillonne pour aborder la biodiversité.

Présentation de la biodiversité et son contexte actuel

Elle a expliqué que la biodiversité englobait la diversité du vivant et qu'elle se manifestait à trois échelles : les écosystèmes (paysages), les espèces et la diversité génétique. Elle a attiré l'attention sur le fait que la biodiversité était exposée à un effondrement à grande échelle, affectant la diversité des formes de vie.

L'importance de la biodiversité

Mathilde Loury a souligné le rôle crucial de la biodiversité, notamment en tant que source d'énergie, de matériaux, de ressources médicinales, et de services de régulation, tels que la production d'oxygène, la qualité de l'air, et le stockage de carbone. Elle a noté que la société dépendait fortement de la biodiversité, mais que son importance était souvent sous-estimée. Elle a évoqué la notion de système écosystémique centré sur l'homme, expliquant que la biodiversité était essentielle pour comprendre notre dépendance aux énergies fossiles, aux matériaux de construction, aux animaux colonisateurs, aux ressources médicinales, et aux services de régulation. Elle a utilisé l'image d'un château de cartes pour illustrer comment la biodiversité soutenait notre société.

L'état de la biodiversité dans le monde

Mathilde Loury a mentionné l'IPBES, l'équivalent du GIEC pour la biodiversité, qui publie régulièrement des données sur l'état de la biodiversité. Elle a expliqué que les experts confirmaient une dégradation généralisée des écosystèmes. Elle a présenté le constat alarmant d'une 6ème grande extinction, menaçant un million d'espèces, soit un quart de toutes les espèces.

Les 5 facteurs contribuant au déclin

Elle a identifié les cinq principaux facteurs contribuant à ce déclin, dont le changement d'usage des terres, la surexploitation des ressources, le changement climatique, la pollution et les espèces exotiques envahissantes importées de diverses régions.

Les solutions exposées

Elle a évoqué des solutions, appelées changements transformateurs, comprenant l'adaptation au changement climatique, l'atténuation de ce changement, et la préservation de la biodiversité. Elle a insisté sur le rôle crucial des collectivités locales dans l'inversion de cette tendance.

Questions / Réponses

Question1 :

Q. Qu'est-ce qu'il peut être fait à l'échelle de la collectivité pour une ville urbanisée, non agricole, et non industrialisée comme Croissy, et comment peut-on évaluer la capacité de stockage du carbone des arbres ?

R. Les actions possibles incluent la gestion des eaux pluviales à la parcelle, la désimperméabilisation, la renaturation, la végétalisation (des cours d'école), et les travaux sur les berges de la Seine. Il y a également un travail sur la sensibilisation des propriétaires à propos des espèces exotiques envahissantes. Pour les forêts, il est nécessaire de réduire les émissions et de rendre les forêts plus résilientes, en travaillant sur la diversité génétique.

Question 2 :

Q. Quels impacts auront les récentes modifications du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et comment concilier la nécessité de logements avec la préservation des espaces verts ?

R. Les récentes modifications du PLU sont liées à la loi de Zéro Artificialisation Nette, qui exige une division par deux de la consommation d'espaces naturels et agricoles d'ici 2031. Pour concilier la nécessité de logements avec la préservation des espaces verts, des démarches de désartificialisation (retour à des espaces naturels) et de transformation des anciens bâtiments industriels peuvent être envisagées (logements avec balcons, espaces verts, etc).

Question 3 :

Q. Comment sensibiliser les habitants aux espèces exotiques envahissantes le long des rives de la Seine et quelles actions sont envisageables ?

R. Pour sensibiliser les habitants aux espèces exotiques envahissantes, il y a un site web dédié, des guides sur les espèces exotiques envahissantes courantes et travailler en collaboration avec les magasins pour promouvoir la plantation d'espèces locales. Une marque de l'OMP, garantissant une base génétique locale, peut être utilisée pour assurer la pertinence des végétaux implantés.

Question 4 :

Q. Comment diversifier la végétation des jardins, actuellement dominée par les thuyas ?

R. Les Plans Locaux d'Urbanisme proposent une variété d'espèces de haies. En collaboration avec des écologues, il est possible de choisir des espèces locales qui favorisent la biodiversité.

Question 5 :

Q. Comment réduire la consommation énergétique de l'éclairage public tout en préservant la faune nocturne ?

R. Des efforts sont en cours pour minimiser l'impact de l'éclairage public sur la faune nocturne. Cela peut inclure l'extinction de l'éclairage à certaines heures (comme nous le faisons à 1h du matin à l'heure d'hiver et 2h du matin à l'heure d'été) et le réglage de l'intensité de l'éclairage.

Question 6 :

Q. Peut-on éviter l'élagage excessif des arbres pour les laisser grandir ?

R. L'élagage des côtés des arbres est nécessaire pour des raisons de sécurité, pour permettre le déplacement des véhicules dans les rues et pour éviter la chute de branches en cas de vent fort. Cependant, Croissy a décidé de ne plus élaguer les arbres par le haut. Lorsque les arbres deviennent trop vieux, il est plus efficace de les remplacer.

Question supplémentaire : Peut-on planter des platanes à Croissy comme au Vésinet sur l'Avenue de la Princesse ?

R. Si des platanes sont plantés, d'autres arbres devront être coupés pour permettre le remplacement. La gestion du parc arboré vise à élargir les espaces pour les arbres en supprimant de petites zones goudronnées.

Question 7 :

Comment gérer la diminution des hérissons et l'augmentation des renards à Croissy, sachant que ces derniers peuvent être porteurs de maladies ?

R. C'est un équilibre délicat à trouver. La régulation des renards est compliquée et réglementée, il n'est pas permis de les toucher.

Action sur les berges :

Le Maire a conclu en précisant que la première action concerne les travaux sur les berges, qui sont suivis par un écologue pour renforcer leur structure. Le rapport de l'écologue sera disponible sur le site de la Ville. Grâce aux efforts de la Ville et d'un collectif de riverains, le nombre d'arbres abattus pour utilité publique a été réduit de 300 à 105, mettant en avant la priorité accordée aux besoins commerciaux.

Conclusion du Maire :

Le Maire a conclu en répondant aux contributions dans « Appel à idées ». Ces réponses sont directement accessibles sur le site **Le Croissy d'Après** dans la rubrique correspondante.